

PROCÈS-VERBAL

Quatrième séance : Lundi 29 octobre 2018 à 9 heures 10 minutes

PRÉSIDENCE de M. Gaston Tong Sang  
président de l'assemblée de la Polynésie française

oOo

S O M M A I R E

oOo

- Débat d'orientation budgétaire préalable au vote du budget primitif pour l'exercice 2019

Rapport du gouvernement dans le cadre du débat d'orientation budgétaire (DOB) préalable au vote du budget primitif pour l'exercice 2019 ..... 4

*Le rapport peut être consulté sur le site internet de l'assemblée de la Polynésie française à l'adresse [www.assemblee.pf](http://www.assemblee.pf)*

*NB : Les interventions en langues polynésiennes ont fait l'objet d'une traduction surlignée en gris.*

oOo

**Le président :** Monsieur le Président, Monsieur le vice-président, Mesdames et Messieurs les ministres, Madame la sénatrice, Mesdames, Messieurs les présidents de groupe, Mesdames et Messieurs, chers collègues, je voudrais avant tout et en nos noms à tous adresser notre meilleur accueil à notre nouvelle élue, Madame Mercier Cécile. (*Applaudissements dans la salle.*) Bienvenue dans notre assemblée !

Je voudrais également saluer Madame de la presse — il n’y a pas beaucoup de monde ce matin —, sans oublier nos internautes qui nous suivent de près ou de loin.

Chers collègues, Mesdames et Messieurs, je déclare la séance ouverte.

Nous avons été convoqués par lettre n° 4439/2018/APF/SG du 15 octobre 2018 et je demande à notre secrétaire générale adjointe de faire l’appel des représentants.

**M<sup>me</sup> Caroline Chung :**

M <sup>me</sup>	Amaru	Patricia	Présente
M <sup>me</sup>	Aro	Dylma	Présente
M <sup>me</sup>	Atger-Hoi	Teumere	Arrivée en cours de séance
M.	Brotherson	Moetai	Absent
M <sup>me</sup>	Bruant	Virginie	Présente
M.	Buillard	Michel	Absent
M <sup>me</sup>	Butcher-Ferry	Yseult	Arrivée en cours de séance
M.	Ching	Yves	Présent
M <sup>me</sup>	Cross	Valentina	Arrivée en cours de séance
M.	Faatau	Luc	Présent
M.	Flohr	Henri	Présent
M.	Fong Loi	Charles	Présent
M.	Frebault	Angélo	Présent
M <sup>me</sup>	Frebault	Joëlle	Présente
M <sup>me</sup>	Galenon	Minarii	Arrivée en cours de séance
M.	Geros	Antony	Arrivé en cours de séance
M.	Graffe	Jacquie	Présent
M <sup>me</sup>	Harua	Monette	Présente
M.	Heaux	James	Présent
M <sup>me</sup>	Iriti	Teura	Présente
M.	Kautai	Benoit	Absent
M.	Laurey	Nuihau	Présent
M <sup>me</sup>	Le Gayic	Vaitea	Présente
M.	Lisan	Marcelin	Absent
M <sup>me</sup>	Lucas	Béatrice	Présente
M.	Maraeura	Teina	Présent
M <sup>me</sup>	Matehau-Nuupure	Juliette	Absente
M <sup>me</sup>	Mercier	Cécile	Présente
M.	Moutame	Thomas	Présent
M.	Natua	Bernard	Présent
M.	Perez	Antonio	Présent
M <sup>me</sup>	Perry-Friedman	Vaiata	Présente
M <sup>me</sup>	Pomare-Tixier	Yvannah	Présente
M <sup>me</sup>	Puhetini	Sylvana	Absente
M.	Riveta	Frédéric	Absent
M.	Salmon	Geffry	Présent
M <sup>me</sup>	Sanquer	Nicole	Absente
M.	Schyle	Philip	Arrivé en cours de séance
M.	Taae	Putai	Présent

M.	Tahiata	Fernand	Présent
M <sup>me</sup>	Tahiata	Romilda	Présente
M <sup>me</sup>	Tahuhuterani	Louisa	Présente
M <sup>me</sup>	Tarahu-Atuahiva	Teura	Présente
M <sup>me</sup>	Teahe	Teapehu	Présente
M <sup>me</sup>	Teakarotu	Joséphine	Présente
M.	Tehaamoana	Etienne	Présent
M <sup>me</sup>	Teriitahi	Tepuaraurii	Présente
M <sup>me</sup>	Terooatea	Sylviane	Arrivée en cours de séance
M <sup>me</sup>	Tetopata	Tapeta	Présente
M <sup>me</sup>	Tetuanui	Lana	Présente
M <sup>me</sup>	Tevahitua	Eliane	Présente
M.	Tokoragi	Félix	Présent
M.	Tong Sang	Gaston	Présent
M.	Toromona	John	Présent
M.	Tuheiava	Richard	Absent
M <sup>me</sup>	Tupana	Moihara	Présente
M <sup>me</sup>	Tuuhia	Augustine	Présente

Siègent au banc du gouvernement : Monsieur Édouard Fritch, Président de la Polynésie française, Monsieur Teva Rohfritsch, vice-président du gouvernement, Mesdames et Messieurs les ministres Nicole Bouteau, Tea Frogier, Christelle Lehartel, Isabelle Sachet, Tearii Alpha, Jean-Christophe Bouissou, Jacques Raynal et René Temeharo.

### PROCURATIONS

**Le président** : Merci de procéder à la lecture des procurations.

**M<sup>me</sup> Caroline Chung** : Monsieur le président, nous avons reçu les procurations :

RÉFÉRENCES	DE :	À :
PROCURATIONS ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :		
N° 10903 – 9 h 20	Sylviane Terooatea	Vaiata Perry-Friedman
N° 10904 – 9 h 21	Juliette Matehau-Nuupure	Henri Flohr
N° 10905 – 9 h 21	Michel Buillard	Charles Fong Loi
N° 10906 – 9 h 21	Nicole Sanquer	Béatrice Lucas
N° 10907 – 9 h 21	Marcelin Lisan	Patricia Amaru
N° 10908 – 9 h 21	Sylvana Puhetini	Dylma Aro
N° 10909 – 9 h 24	Frédéric Riveta	Monette Harua
N° 10910 – 9 h 25	Benoit Kautai	Joëlle Frebault
N° 10911 – 9 h 25	Moetai Brotherson	Eliane Tevahitua
N° 10913 – 10 h 24	Yves Ching	Teapehu Teahe
N° 10914 – 10 h 26	Nuihau Laurey	Antonio Perez
N° 10915 – 10 h 32	Jacque Graffe	Tepuaraurii Teriitahi
N° 10916 – 9 h 45	Putai Taae	Teura Tarahu-Atuahiva
N° 10917 – 10 h 44	Thomas Moutame	Augustine Tuuhia
N° 10918 – 10 h 55	Luc Faatau	Moihara Tupana

## **I) APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Le président :** Nous allons passer à l'approbation de l'ordre du jour.

Et avant de procéder au vote, la conférence des présidents ce matin a décidé de rajouter un autre point à l'ordre du jour relatif à la nomination dans les commissions législatives et extérieures, compte tenu de l'entrée de Madame Mercier Cécile au sein de notre hémicycle. Donc, je vous propose de rajouter ce point à l'ordre du jour d'aujourd'hui, si vous en êtes d'accord. Tout le monde est pour ?... À l'unanimité. *Je vous remercie.*

L'ordre du jour, Madame la secrétaire générale, sera donc le suivant :

**M<sup>me</sup> Caroline Chung :** Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

I) *Approbation de l'ordre du jour ;*

II) *Débat d'orientation budgétaire ;*

*II bis) Désignation dans les commissions législatives et les commissions extérieures ;*

III) *Examen de la correspondance ;*

IV) *Clôture de la séance.*

**Le président :** Je passe au vote de l'ordre du jour. Qui est pour ?... À l'unanimité. Merci.

## **II) DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE PRÉALABLE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2019**

**Le président :** Nous allons passer au point II de notre ordre du jour relatif au débat d'orientation budgétaire.

RAPPORT DU GOUVERNEMENT DANS LE CADRE DU DÉBAT D'ORIENTATION  
BUDGÉTAIRE PRÉALABLE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2019  
(N<sup>o</sup> 10350/SG DU 12 OCTOBRE 2018)

**Le président :** Conformément aux articles 144-1 de la loi organique du 27 février 2004 modifiée portant statut de la Polynésie française et 34-1 du règlement intérieur, l'assemblée se réunit afin de débattre des orientations budgétaires 2019.

Pour ouvrir le débat, je m'adresse à Monsieur le Président du Pays. Vous avez une déclaration préalable ?

**M. Edouard Fritch :** Monsieur le président, merci beaucoup de me donner la parole. Monsieur le vice-président de la Polynésie, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les représentants, Monsieur le sénateur, Madame la sénatrice, Mesdames et Messieurs de la presse, chers internautes, auditeurs, téléspectateurs, chers amis, je voudrais au nom du gouvernement vous adresser toutes nos salutations les plus bienveillantes, et puis accueillir notre nouvelle représentante, comme l'a fait le président de l'assemblée, parmi nous aujourd'hui, Madame Mercier.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour débattre, non pas du projet de budget de notre collectivité pour l'année 2019, mais des orientations et des politiques que ce budget, qui sera prochainement soumis à votre examen, permettra de mettre en œuvre.

Ce débat est important pour nous tous, représentants élus et membres du gouvernement, comme en témoignent d'ailleurs les nombreux et riches échanges qui ont animé l'examen du document en commission de l'économie. Je crois même que c'est la première fois que l'on voit autant de personnes intéressées en commission par ce document.

Je tiens en conséquence à remercier ici les membres du gouvernement pour leur mobilisation et celle de leurs équipes et remercier nos directeurs d'administration et l'ensemble des agents qui ont contribué à l'élaboration et à l'enrichissement de ce document stratégique pour notre collectivité. Merci aussi aux rapporteurs, aux membres de la commission des finances, merci à son président pour le débat intéressant qui s'est tenu en commission. Merci aux élus de notre assemblée pour votre analyse de ce document de plus de 300 pages qui doit vous fournir les clés principales qui ouvriront les portes du débat budgétaire dans les semaines qui viennent.

Ce document est dense, j'en conviens. Certains élus, qui participent pour la première fois à ce débat budgétaire, ont cependant pu y trouver satisfaction car ils disposent d'un exposé extrêmement détaillé de l'action du gouvernement et de l'administration. Nous avons effectivement souhaité, dans un souci de transparence, vous apporter une information aussi complète que possible sur les actions que souhaite mener le gouvernement l'année prochaine.

C'est donc un outil, c'est aussi un guide qui donne du sens aux tableaux de chiffres du document budgétaire. Il comprend deux parties. La première fournit des éléments de contexte sur l'environnement économique et l'exécution du budget en cours (2018). La seconde décline, par mission et programme, les plans d'action de chacun des ministres pour l'année considérée.

C'est un document très riche mais il est parfois un peu trop détaillé, ce qui peut faire perdre de vue les éléments essentiels de notre action à un lecteur non initié. Je pense qu'il y a, sur la forme, un effort effectivement de synthèse à faire. Nous allons, avec l'ensemble du gouvernement, y travailler afin de vous proposer l'an prochain un document plus concis et plus didactique, sans pour autant sacrifier au besoin légitime d'information de nos élus.

Pour ce qui est du débat d'aujourd'hui, le contexte économique est plutôt favorable et les indicateurs économiques sont tous au vert. La stabilité politique et l'action de notre gouvernement depuis 2015 ont permis d'enclencher le cercle vertueux de la croissance. Je crois que personne ne peut raisonnablement en douter aujourd'hui. Le temps des élections est terminé et les résultats économiques de notre pays ne cessent de s'améliorer. C'est donc bien le gage d'indépendance des organismes de suivi des statistiques et des performances économiques que certains, il y a encore peu de temps, remettaient en cause publiquement de manière aussi grotesque que honteuse.

L'investissement privé prend aujourd'hui le relais de la commande publique, ce qui nous conduit à une croissance de l'emploi et à une relance à la consommation des ménages.

Certes, un rythme de +3 % d'emplois nouveaux par an, cela n'est pas encore suffisant pour résorber l'ensemble des demandes d'emploi accumulées pendant plus de dix années d'instabilité politique et de gestion hasardeuse de notre pays. Et notre gouvernement a la charge de gérer cet héritage, bien sûr ! Mais nous revenons de loin et ceux qui portent la critique oublient que notre gouvernement a inversé les tendances et rétabli une dynamique positive de création d'emplois quand d'autres comptaient les déficits ou plutôt faisaient semblant de ne pas les voir sans assumer leurs responsabilités.

Notre vice-président l'a souligné lors de vos débats en commission, nous restons humbles et attentifs face à ces bons résultats économiques car beaucoup reste à faire. Mais ne boudons pas le retour de la croissance non plus. Ce n'est que le début d'une tendance qui s'accélère et qui nous encourage à maintenir le cap que le gouvernement s'est fixé au service des populations de notre pays, et en particulier des plus démunis et des plus fragiles.

Les efforts de rigueur du gouvernement, la rationalisation des dépenses, l'embellie économique qui s'en est suivie..., tout cela concourt à une amélioration de nos finances publiques et, donc, au renforcement de notre capacité d'action et d'intervention au titre de la solidarité envers nos familles fragilisées par les errements politiques des dernières années et de la crise qui en a été ainsi amplifiée. On ne peut mieux partager que la richesse qui a été créée ! Il était donc essentiel de rétablir les fondamentaux économiques et budgétaires de notre pays pour enfin pouvoir avancer. Et ce succès, nous l'avons accompli seuls, avec le soutien bien sûr de l'État, mais je veux dire seuls avec nos acteurs économiques, avec nos ressources budgétaires en déployant un plan de relance économique sur mesure, en mobilisant les énergies polynésiennes, nous avons fait avec toutes les bonnes volontés la relance de notre machine économique sans dépendre des grands projets qui vont arriver. Nous pouvons tous être encore plus déterminés dans une telle dynamique à encore faire mieux demain !

Je ne vais pas, naturellement, aujourd'hui, et ce n'est pas l'objectif de cette séance, faire une revue de détail du budget primitif ; nous en parlerons le moment venu après son adoption formelle par le conseil des ministres de notre pays. Mais je souhaite tout de même vous communiquer quelques éléments du contexte budgétaire dans lequel vont s'inscrire les actions gouvernementales présentées par le document que vous examinez aujourd'hui.

D'abord, les recettes fiscales. Elles progressent régulièrement ces dernières années et cet exercice 2018 devrait s'achever par un résultat confortable alors même — et c'est tant mieux pour l'économie — que notre exécution budgétaire, elle aussi, est à la hausse. Nos recettes augmentent mais notre budget est aussi mieux exécuté qu'avant. En d'autres termes, nous réinjectons plus qu'avant le fruit de la croissance que nous engrangeons en faveur de nos populations. À la rigueur de notre gestion publique s'ajoutent désormais des objectifs d'efficience, d'efficacité et de performance.

Ce n'est qu'un début car les indicateurs avancés de l'économie nous permettent aujourd'hui d'anticiper une nouvelle hausse des recettes fiscales pour 2019. Notre marge de manœuvre budgétaire devrait donc encore être améliorée l'an prochain. Ce n'est pas une fin en soi mais une étape supplémentaire à franchir pour développer encore l'ensemble de nos îles dans nos cinq archipels.

Pour autant, ces prévisions optimistes ne doivent pas nous faire oublier notre devoir de responsabilité. L'argent public, ce n'est pas l'argent du gouvernement, ni même celui de l'assemblée ; c'est l'argent de nos concitoyens. Par leur consentement aux impôts et aux taxes, ils nous délèguent la gestion du bien commun. Et nous avons collectivement de grosses responsabilités à assumer, en particulier en faveur de l'équité et de la solidarité dans notre pays.

En conséquence, c'est à l'amélioration du bien être de la population, de son environnement et de ses conditions de vie que nous devons prioritairement employer les ressources du pays, en agissant simultanément, et de manière équilibrée, sur deux leviers étroitement liés : l'accroissement de la richesse, cette richesse créée collectivement (ce que mesure le produit intérieur brut), d'une part, et le partage de cette richesse, d'autre part. Sans croissance, il ne peut y avoir de redistribution et, sans redistribution, aucune croissance pérenne n'est possible ni acceptable.

Nous veillerons donc à proposer au vote de cette assemblée un budget responsable, certes en hausse, mais avec un train de vie de l'administration contenu : masse salariale et fonctionnement courant seront maîtrisés. Les ajustements seront dictés par la recherche d'une meilleure efficacité pour la stricte nécessité d'accompagner nos actions publiques et pour opérer des rattrapages cruciaux, là où la collectivité manque cruellement de moyens d'intervention adaptés — il y en a encore. L'essentiel de la hausse des recettes sera donc consacré aux dépenses d'intervention, mais de manière mesurée, là encore, car il ne s'agira pas non plus de tout dépenser sans mesure ni raison.

Nous vous proposerons aussi de maintenir à son niveau actuel (environ 20 milliards de francs CFP) l'autofinancement qui alimente, je vous le rappelle, le remboursement du capital de la dette (environ neuf milliards) et les dépenses d'investissement. Un niveau d'investissement qui restera toutefois

important puisqu'il est prévu d'inscrire des crédits de paiement à un niveau au moins équivalent à celui de l'an passé (2018) voire un petit peu légèrement supérieur.

L'autofinancement élevé nous garantira un niveau d'emprunt constant (8 à 9 milliards de francs CFP) qui, compte tenu de taux d'intérêt particulièrement intéressants eu égard à la situation budgétaire favorable de notre pays, nous assurera un endettement encore inférieur à celui de cette année (84 milliards). La dette n'est pas notre outil de relance. C'est bien la croissance économique et la rigueur budgétaire qui permettent ensemble cette relance et nous donnent des capacités budgétaires.

C'est dans le cadre budgétaire que le gouvernement vous propose d'ailleurs d'orienter l'action publique de 2019, objet de notre débat d'aujourd'hui. Cette action, bien évidemment, sera articulée autour des trois axes de notre programme.

En matière de solidarité, les ministres ici présents ont apporté en commission toutes les précisions nécessaires. Aussi, je m'en tiendrai aux grands principes. Ce sujet est, vous le savez, un axe majeur de notre action. Il tend à rendre la Polynésie plus solidaire et plus équitable : c'est un facteur de justice et de cohésion sociale.

Cette assemblée a eu la sagesse d'adopter le projet de réforme des retraites proposé par le gouvernement. Sur ce sujet, notre vigilance ne doit pas faiblir mais nous avons, pour l'instant, préservé l'équilibre. Vous avez, à l'occasion du dernier collectif budgétaire, approuvé le versement d'un milliard au titre du déficit cumulé de l'allocation complémentaire de retraite au bénéfice des pensionnés du régime des salariés ayant cotisé moins de 15 ans (ACR moins de 15 ans). Je me suis engagé devant vous à ce que le déficit cumulé soit résorbé dans un délai maximal de deux ans et nous nous y tiendrons ! D'autres auraient utilisé ce milliard à d'autres fins ; nous, nous tenons nos engagements en faveur de notre système de protection sociale. Concernant l'assurance maladie, l'année 2019 sera consacrée à la préparation de la mise en place d'une branche maladie unifiée, ou « *risque unique maladie* ».

Un plan de lutte contre la marginalisation sociale est en cours d'élaboration, une stratégie Handicap-Inclusion 2019-2023 sera bientôt présentée, en décembre, au conseil du handicap et un schéma directeur des *matahiapo* (NDT, *personnes âgées*) est programmé pour 2019. Dans ce domaine, les services financiers travaillent également à l'élaboration d'une fiscalité incitative pour la réalisation de travaux d'adaptabilité en faveur des personnes en situation de handicap. La solidarité, c'est aussi nos mesures en faveur des jeunes, des activités associatives et sportives, en faveur de la prévention, en faveur du logement et de l'éducation.

Mais privilégions les échanges ! Vous avez un document complet dans les mains et, devant vous, des ministres prêts à compléter votre information si cela se révélait nécessaire.

Je dirai juste quelques mots sur la question transversale et centrale de l'emploi. La solidarité nous impose de restituer à chaque Polynésien sa dignité par le travail. Les emplois aidés sont aujourd'hui encore indispensables même si, et nous en sommes tous conscients, ces dispositifs ne constituent pas un objectif en soi. L'ambition du gouvernement n'est pas de pérenniser de tels dispositifs, ce qui reviendrait à « fonctionnariser » l'emploi privé en payant, à la place des employeurs, la rémunération due aux salariés. Ce n'est pas ce que nous souhaitons.

Mais il y a des urgences à traiter et, tant que ce sera nécessaire, nous maintiendrons les emplois aidés. Notre priorité, Mesdames et Messieurs les représentants, est de permettre à ceux qui, éloignés trop longtemps du monde du travail, peinent à se réinsérer. Au-delà du revenu immédiat, ces emplois redonnent une perspective d'avenir à ces chômeurs de longue durée et à leur famille. C'est en reprenant une activité qu'ils reprendront le chemin de l'emploi. Il n'est pas question de laisser sur le bord du chemin ceux et celles qui n'ont pas encore eu la chance de monter dans le train de la croissance. Notre politique de formation professionnelle doit s'attacher à améliorer l'employabilité des personnes dont les qualifications, les formations, initiales ou continues, ne sont plus adaptées aux

emplois de demain. Donc, la mise en place progressive de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans chacun des secteurs clés de notre économie est un préalable indispensable auquel nous nous sommes déjà attelés.

Enfin, nous l'avons dit, nous l'avons annoncée, une réforme concertée du code du travail sera initiée dès 2019. Il y a, là aussi, une urgence. C'est notre prochain grand chantier commun. Notre pays ne peut pas avancer vers l'avenir avec un code du travail vieillissant datant d'il y a plusieurs décennies. 60 % des emplois... 60 % des emplois de demain n'existent pas aujourd'hui. Des filières entièrement nouvelles sont nées de l'évolution de nos sociétés et des technologies, les enjeux cruciaux de la préservation de notre environnement et la lutte contre les effets du changement climatique, la transition énergétique, l'économie bleue, les nouvelles niches touristiques, le développement des croisières, l'agriculture durable et bien d'autres évolutions dans les secteurs moteurs que constituent le logement, l'aménagement du territoire, globalement notre vie en société, font naître chaque jour de nouvelles activités, de nouveaux emplois, de nouveaux rapports au monde du travail. Nous devons les intégrer à nos lois qui organisent ce travail en Polynésie française pour accompagner ces créations d'emplois pour nos enfants, en concertation bien entendu avec les partenaires sociaux. Mais en partenaires, comme leur nom l'indique, et non pas en guerre de tranchée. Nos enfants méritent cet effort collectif de modernisation et de progrès ; d'où l'importance de la révision de ce code du travail.

Pour ce qui concerne la modernisation de notre administration et de notre société, il s'agira pour nous de poursuivre la dynamique des années passées. L'administration doit se mobiliser afin, d'une part, de moderniser et de simplifier ses procédures et, d'autre part, accélérer son virage digital. Notre ministre en charge de l'administration et du numérique pourra vous expliquer en détail nos projets en matière d'e-administration. Cela est pour nous, aujourd'hui, non seulement une priorité mais surtout une nécessité impérieuse afin de garantir à tous un service public de qualité, rapide et transparent, quel que soit le lieu de résidence. Notre administration doit se rapprocher des Polynésiens et être accessible dans nos foyers en limitant les déplacements. Nous nous sommes engagés et nous tiendrons cet engagement. La gestion optimisée des informations déjà détenues par l'administration et la mise en place d'un réseau inter-administratif contribueront à la simplification de la relation à l'utilisateur par une limitation des démarches et des pièces justificatives. Je veux mettre fin au parcours du combattant des administrés qui sont balancés d'un guichet à l'autre pour constituer un dossier que nos informations internes nous permettraient, bien sûr, demain de constituer par nous-mêmes.

Mais la transformation, pour être complète, doit aussi concerner l'accès des populations au numérique. Le câble Natitua est maintenant une réalité pour les habitants des Marquises et des Tuamotu qui, très bientôt, disposeront du haut débit ; ce sera pour le premier trimestre 2019. Les autres îles disposeront elles aussi d'une amélioration de leur bande passante. En accompagnement, nous mettrons en place des dispositifs en faveur de l'inclusion numérique afin que chacun puisse disposer des connaissances de base pour bénéficier de ces progrès.

Ces nouvelles technologies révolutionnent aujourd'hui les méthodes de travail et nous allons poursuivre et accroître nos partenariats avec la chambre de commerce (CCISM) pour développer des programmes afin de faciliter le virage digital de nos entreprises. Sur ces sujets, la Polynésie compte beaucoup de jeunes talents et le dernier Festival digital de la semaine dernière nous a apporté une belle démonstration du dynamisme de notre écosystème numérique.

Enfin, pour ce qui est du développement économique, nous avons ces dernières années, dans le cadre du plan de relance, accompli un effort financier très très important. L'Histoire, si j'ose dire, nous a donné raison puisque nous ne parlons plus maintenant de relance mais bien de croissance. Elle est bien là et, je le disais tantôt, les perspectives 2019 sont encourageantes.

Le budget à venir sera donc au service, non plus au soutien à la relance mais de l'accompagnement de la croissance. L'investissement des ménages et des entreprises, qui a déjà commencé à prendre le relais en 2018, en constituera, c'est certain, le principal moteur dès l'an prochain.

Il ne s'agit plus, pour la collectivité, de prendre en charge seule le développement du pays mais de revenir dans son rôle de régulateur, de facilitateur et, quand il le faut, d'incitation pour susciter l'initiative. Nous nous devons d'accompagner, d'encourager, de mettre en place les conditions favorables au développement de l'emploi, tout en restituant au monde du privé de l'entreprise ce qui relève de son périmètre. Là aussi, c'est important.

Notre action en 2019 sera donc davantage orientée vers une action d'accompagnement de l'initiative privée, avec les effets de levier qui déclenchent la décision d'investir, l'envie de se lancer ou l'envie d'accroître son activité. Il ne s'agira pas de renoncer à l'accompagnement des porteurs de projets : la création et le développement des entreprises restent au cœur de notre action. Mais il nous faut à la fois libérer l'initiative économique pour qu'elle procure des emplois sans pour autant que la collectivité porte, à elle seule, l'effort et les risques de l'entrepreneur. C'est tout le sens de la libéralisation de notre économie, qui est un des objectifs de notre mandature.

Nous avons aussi fait le choix du recentrage de notre économie sur nos principaux moteurs de croissance, le tourisme et l'économie bleue. Pour ces deux secteurs, nous disposons aujourd'hui de schémas directeurs qui guident notre action et apportent de la visibilité et des perspectives aux acteurs économiques.

Je ne reviendrai pas sur les bons résultats du tourisme, ni sur les projets du secteur qui, progressivement, se concrétisent ; Madame Nicole Bouteau est mieux à même de vous apporter toutes les précisions nécessaires. Je tiens cependant à saluer ses résultats et les résultats de toute l'industrie touristique mobilisée aux côtés du gouvernement pour réussir. L'arrivée de notre premier Tahitien Dreamliner concrétise ce nouvel élan vers des capacités de transport et d'accueil répondant au mieux aux attentes de la clientèle mondiale et nous permet de rivaliser avec les mêmes standards de qualité dans un contexte concurrentiel renforcé. Bravo donc à Air Tahiti Nui et bravo à l'ensemble du personnel qui s'est mobilisé pour cette formidable transition de flotte avec nos appareils flamboyants neufs ! Transition de métier aussi ! Je tiens aussi à saluer les compagnies aériennes qui sont nos partenaires historiques et qui n'ont jamais failli au service des Polynésiens et de nos touristes, sans oublier les nouveaux venus dans le ciel polynésien, je veux parler là de la compagnie French Bee et de United Airlines dont nous attendons le premier vol commercial cette semaine. Ceci naturellement est un gage de confiance des acteurs internationaux dans notre pays. Soyons en fiers et soyons à la hauteur de cette confiance en développant encore plus la qualité de nos produits touristiques, y compris dans nos pensions de familles que découvrent de plus en plus de touristes !

Pour ce qui concerne l'économie bleue, notre schéma directeur de la pêche hauturière représente un nouveau départ pour le secteur. À l'heure de la raréfaction des ressources, la préservation de notre espace maritime et la gestion responsable que nous en avons, nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité. Nous accompagnerons le développement de notre flottille de pêche, restons aux côtés de nos perliculteurs pour continuer de déployer la nouvelle organisation du secteur, tout en concrétisant la création de notre grande aire marine gérée à l'échelle du pays.

Parallèlement, nous avançons sur l'aménagement de la zone biomarine de Faratea et, bien sûr, sur le projet aquacole de Hao. Je ne veux revenir une fois encore en détail sur les grands projets que sont la ferme aquacole et surtout le Village Tahitien, sauf à dire que cela avance pas mal.

Pour le projet de la ferme aquacole de Hao, les travaux d'aménagement sont aujourd'hui terminés, les permis sont délivrés et les travaux de construction du complexe devraient débuter dès le début de l'année prochaine. Je connais votre impatience, celle des *Pa'umotu* (*NDT, personnes originaires des Tuamotu*). La mienne est encore plus grande. Mais je vous rappelle que les investissements sont réalisés sur fonds privés et non sur fonds publics, et le gouvernement a tout mis en œuvre pour accueillir cet investisseur chez nous qui est en phase d'organisation de son chantier. Il a pris contact avec certaines entreprises privées pour préparer ses travaux et c'est bien à lui de le faire car c'est son argent qu'il va investir dans nos îles. Nous préservons avec lui un dialogue constant et sommes

confiants dans sa capacité à tenir ses engagements pris devant les Polynésiens et en particulier devant la population de Hao.

Concernant le Village Tahitien, comme vous le savez, TNAD négocie en ce moment avec le groupement Kaitiaki Tagaloa les termes des contrats définitifs. Le délai de 200 jours de négociation court jusqu'en mars, mais nous avons bon espoir d'aboutir plus rapidement. Le vice-président devra se rendre très prochainement à Hamilton rencontrer les dirigeants des sociétés détenues par les Maoris de Tainui et en particulier Monsieur Tuku Morgan, signataire du protocole et leader désigné par le pool d'investisseurs pour ce beau projet sur la commune de Punaauia. Parallèlement, TNAD poursuit ses échanges et négociations selon un rythme soutenu avec les techniciens, financiers, architectes, ingénieurs mandatés par les investisseurs maoris. Nous menons aussi en préparation des chantiers les études préalables nécessaires aux grands ouvrages publics requis pour faire de ce site un fleuron de notre produit touristique et créer la destination Tahiti au sein de la destination Polynésie.

Mesdames et Messieurs les représentants, nous avons eu en commission de l'économie des débats nourris et intéressants. Je souhaite vivement que ce soit encore le cas aujourd'hui. C'est important pour la démocratie que nous puissions échanger nos points de vue et confronter nos approches. C'est important pour le gouvernement que son action soit clairement énoncée et comprise de tous et surtout des membres de cette assemblée délibérante.

Comme je l'ai dit en commission — c'est surtout le vice-président qui s'est exprimé au nom du gouvernement —, toutes les questions sont possibles et il n'y a pas de sujet tabou. Le gouvernement s'est mobilisé pour pouvoir vous apporter tous les éclairages complémentaires que ce document d'orientation budgétaire, avec ses 340 pages, ne vous aurait pas encore fournis.

Je vous propose donc, Monsieur le président, de donner sans plus attendre, si vous le souhaitez bien, la parole à nos élus.

Je vous remercie de votre attention. *(Applaudissements sur les bancs du TAPURA HUIRAATIRA.)*

**Le président :** Merci, Monsieur le Président. J'avais oublié de saluer notre sénateur dans la salle tout à l'heure. Monsieur le sénateur !

Nous allons maintenant passer la parole au rapporteur.

**M. Antonio Perez, rapporteur :** *Merci.*

C'est en application de l'article 34-1 du règlement intérieur de l'assemblée que j'ai l'honneur ce matin de vous présenter les travaux de la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique qui s'est réunie le 19 octobre dernier pour examiner le rapport transmis par le gouvernement dans le cadre du débat annuel d'orientation budgétaire (rapport reçu et diffusé à l'assemblée le vendredi 12 octobre).

C'est la troisième année consécutive que ce « pré-débat » est effectué en commission. En effet, les modifications du règlement intérieur adoptées en 2016 visaient à assurer une meilleure information des représentants dans l'analyse des orientations budgétaires du gouvernement, en leur permettant d'échanger avec l'exécutif avant même la séance plénière.

Tel a été le cas puisque nous avons retenu cette année, en concertation avec le Président du pays et le vice-président du gouvernement, un format de débat en commission favorisant la transversalité des échanges. C'est ainsi que, dès 9 heures, les ministres étaient présents pour présenter leurs orientations et apporter tout éclairage aux élus de l'assemblée. Ce format s'est avéré particulièrement pertinent dans la mesure où il a donné la possibilité aux intervenants d'avoir une réactivité transversale sur tous les sujets et une vision de la pratique de l'inter-ministériarité.

Je voudrais donc, au nom des membres de la commission, et plus globalement des représentants, remercier le Président de la Polynésie française, le vice-président et l'ensemble des ministres pour leur implication et la mobilisation effective de leurs équipes puisque ce ne sont pas moins d'une trentaine de membres de cabinet, chefs de service et techniciens qui étaient présents pour éclairer les représentants durant ces cinq heures de réunion de commission.

Le rapport DOB est un document dense, mais très complet qui retrace, par mission, les orientations qui guideront la construction du budget primitif 2019. En commission, le vice-président a évoqué l'idée de revoir la forme de ce document et de s'orienter vers une présentation plus synthétique, ciblée sur les objectifs principaux et les niveaux de réalisation de ces objectifs. À titre personnel, je dirai qu'en tant qu'élus à l'assemblée, je ne suis pas mécontent de la densité de ce document qui regroupe un maximum d'informations.

Lors de la réunion en commission, Monsieur le vice-président nous a fait une présentation générale des orientations budgétaires pour 2019 en précisant que le gouvernement va poursuivre les efforts engagés dans le cadre du plan de relance économique lancé en 2015. Par la suite, les débats en commission ont été l'occasion, d'un côté, pour chaque ministère, de présenter les actions prévues pour 2019 en ce qui concerne leurs secteurs respectifs et, de l'autre, pour les représentants, d'échanger sur ces actions. Ces échanges ont permis de mettre en exergue notamment la transversalité de ces derniers mais aussi la cohérence des orientations proposées.

Lors de nos travaux, le vice-président a pu exposer au travers de sa présentation les trois grands axes du BP 2019 qui sont : premièrement, de rendre la Polynésie française plus solidaire et équitable ; deuxièmement, d'avoir une administration plus efficace et performante par le biais de sa modernisation ; et, troisièmement, de recentrer l'économie sur les moteurs de croissance endogènes tels que le tourisme et le développement des ressources propres.

Tout d'abord, la situation de croissance économique retrouvée par la Polynésie française, suite au plan de relance engagé depuis trois ans, nous permet aujourd'hui la poursuite de l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets avec également un retour de la croissance de l'emploi, l'objectif étant de rendre la capacité d'employabilité aux demandeurs d'emploi par le biais notamment de la formation professionnelle et de dispositifs d'insertion professionnelle.

Ensuite, l'augmentation des recettes fiscales permet d'élargir la marge de manœuvre économique du Pays et de reconduire son accompagnement dans le cadre du financement des porteurs de projets, en partenariat avec la SOFIDEP, l'ADIE ou encore *via* le réseau Initiative Polynésie.

Les efforts seront également poursuivis concernant l'aménagement et l'équipement du Pays dans la mesure où la mise en place de schémas directeurs sectoriels permet d'ouvrir une réflexion globale sur l'aménagement du territoire. À ce sujet, les études pour l'élaboration du SAGE, relancées en 2017, devraient être finalisées au cours de l'année 2019.

Par ailleurs, l'augmentation de la participation de la Polynésie dans le financement de la protection sociale généralisée (PSG) montre qu'il est nécessaire de concilier la préservation de la performance des acteurs économiques et le maintien d'une couverture sociale équitable, étant rappelé que la réforme de la PSG a fait l'objet de mesures successives qui ont déjà été adoptées, comme celle de la retraite par exemple, ou bien qui feront l'objet d'une adoption dans les années qui viennent.

Mais je ne m'étendrai pas dessus, d'une part, parce que le Président de la Polynésie vient de développer les grandes lignes directrices qui sous-tendent le projet de budget pour l'exercice 2019 et, d'autre part, car tel n'est pas mon rôle en qualité de rapporteur des observations de la commission.

Je m'attacherai à vous présenter les points forts développés en commission et, le cas échéant, les recommandations soulevées par la représentation.

Il est rassurant de voir, au travers des débats en commission, que les divergences politiques peuvent parfois s'estomper, un instant, au profit de préoccupations générales qui sont partagées par tous. C'est le cas notamment en ce qui concerne l'enseignement où, dans le cadre de la politique éducative que souhaite mener le gouvernement, il est prévu non seulement de dynamiser la mission de lutte contre le décrochage scolaire et les réseaux d'éducation prioritaire mais aussi de favoriser la mise en œuvre de dispositifs en faveur de la réussite pour tous, l'objectif final étant de faire participer les familles *via*, d'une part, une confiance redonnée aux parents et, d'autre part, en favorisant leur entrée dans les ateliers et leur implication dans l'éducation de leurs enfants.

Plusieurs dispositifs seront développés cette année afin de rétablir une certaine équité dans le traitement de nos élèves et étudiants afin que leurs différences, que ce soit au niveau de leur environnement social ou géographique, n'affectent en rien leurs résultats. Il serait intéressant également qu'une réflexion soit menée pour que certaines écoles dans les archipels éloignés soient prises en modèle, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'échec scolaire et la place des langues polynésiennes à l'école. L'océanisation des professeurs est aussi une problématique qui a été évoquée et, sur ce sujet, une révision de la carte de formations est en cours pour permettre un meilleur accompagnement des étudiants dans le choix de leur parcours universitaire en fonction des besoins recensés au niveau des postes à pourvoir en Polynésie française.

Une autre des préoccupations partagées a trait à la solidarité et, plus particulièrement, à l'amélioration du quotidien des Polynésiens. Pour 2019, plusieurs actions seront mises en œuvre, avec notamment le déploiement d'un plan d'urgence sociale.

La lutte contre la marginalisation sociale, en particulier la situation des personnes sans domicile fixe, est une des problématiques prioritaires que rencontre notre pays. La détermination de leur nombre, en zone urbaine notamment, sera effectuée en fonction de leur profil (seul ou en famille, avec ou sans problèmes psychiatriques, âge, titulaire d'un emploi, etc.). Au-delà des aides offertes au sein du centre d'hébergement d'urgence (à savoir le gîte, le couvert, la possibilité de rencontrer un médecin ou un travailleur social pour une orientation vers des structures adaptées), la réinsertion de ces personnes dans la société, qui passe par leur réengagement dans un projet de vie, pourra être mise en œuvre au sein d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

La déscolarisation, la précarisation des conditions de vie, les problèmes d'addiction et de violences intrafamiliales (entraînant bien trop souvent un mal-être chez nos jeunes pouvant conduire au suicide ou à la délinquance) ou encore l'isolement des personnes fragiles sont autant de menaces qui fragilisent notre société. Il est donc nécessaire d'améliorer l'environnement familial par la participation de l'ensemble des acteurs concernés, à savoir les travailleurs sociaux, les psychologues du Fare Tama Hau, les associations, les communes et les Églises. Pour ce faire, non seulement une réflexion pourrait être menée sur diverses pistes telles que la mise en place d'un observatoire sur les violences ou l'ouverture de l'école des parents, mais aussi la poursuite de la mise en œuvre du dispositif des aidants familiaux et de la téléassistance.

La santé dans nos archipels est aussi une préoccupation qui nous anime toutes et tous avec notamment l'amélioration de la prise en charge de la santé primaire dans les îles.

À cet égard, notons que, pour 2019, les actions contenues dans le schéma d'organisation sanitaire (SOS) seront mises en œuvre, avec notamment le développement des établissements de soins de santé primaire (dont la mise en place est prévue en 2020-2021) dans les archipels. Ainsi, les formations de remise à niveau des auxiliaires de santé ou celles relatives au diplôme universitaire d'infirmier exerçant en milieu insulaire isolé devront être poursuivies. En outre, la qualité de prise en charge dans les îles éloignées sera améliorée dans la mesure où toutes ces îles ne peuvent pas être toutes dotées de médecins. Il est donc nécessaire d'améliorer les compétences des personnels soignants exerçant dans ces îles.

La problématique liée à la vétusté des structures de soins publiques dans les îles, à laquelle est confronté le Pays, conduit à la réalisation de travaux de réhabilitation ou de construction afin d'améliorer l'offre de soins délivrée dans les structures de la direction de la santé dont les hôpitaux périphériques (exemple de la mise en place de maternités à Moorea ou à Taravao ou l'installation d'un scanner à Raiatea). Le développement des missions de spécialistes du Centre hospitalier de la Polynésie française vers les îles est aussi une piste qui est envisagée, l'objectif étant d'aider nos populations des archipels et éviter ainsi certaines évacuations sanitaires coûteuses pour notre collectivité.

La modernisation de notre administration, axe majeur du BP 2019, avec le développement de l'e-administration, permettra de rendre un service public de qualité aux usagers. L'e-administration nécessite non seulement qu'un schéma directeur stratégique du système d'information du pays (SDSSI) soit élaboré mais aussi que la Polynésie française dispose d'un réseau inter-administration très haut débit sécurisé reliant l'ensemble des ministères et des administrations du pays mais aussi les collèges, les hôpitaux et centres de santé ainsi que les mairies. Le développement de télé-services permettra en outre de simplifier les procédures et les démarches administratives, de faciliter l'accès des usagers au service public mais aussi d'optimiser et d'améliorer l'efficacité ainsi que la performance de notre administration.

Au-delà de ces préoccupations générales qui ont ponctué les débats en commission, d'autres interrogations beaucoup plus spécifiques ont été soulevées dans le cadre de nos travaux.

Tout d'abord, en matière fiscale, afin d'éviter que les porteurs de projets (particuliers et entreprises) se démotivent, il est nécessaire de relever l'importance de les accompagner dans l'accomplissement des formalités liées au prélèvement de l'impôt fiscal. Est également relevé le fait que la réglementation en la matière doit être claire et non sujette à interprétation. À ce propos, la révision de la réglementation douanière est un des chantiers que souhaite mettre en place le gouvernement avec, pour objectif, la clarification et la précision des textes et leur adaptation aux évolutions techniques opérées depuis quelques années.

Ensuite, concernant le secteur du tourisme, l'importance de la fréquentation touristique depuis trois ans (à savoir le passage en 2018 de la barre symbolique des 200 000 touristes accueillis en Polynésie française) conduit le gouvernement à chercher à améliorer l'offre ainsi que la qualité de l'hébergement et des prestations délivrées. La diversification de l'offre d'hébergement permet aussi à l'ensemble des archipels de profiter des retombées économiques. La gestion des sites touristiques par le service du tourisme ou par certaines associations (entretien, aménagement ou construction de nouveaux bâtiments) contribue également à la promotion de notre destination grâce à l'amélioration de l'attractivité de ces sites et la mise en avant du patrimoine culturel afin de se démarquer d'autres destinations. La mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie de développement touristique sera poursuivie pour 2019 autour de trois axes à savoir : l'affirmation de l'identité de notre destination, la mise en place des outils nécessaires au développement de notre industrie touristique et structurer nos outils de gouvernance concernant ce secteur.

Quant aux domaines relatifs à la santé et à la PSG, la maîtrise des dépenses de santé est au cœur de la réforme qui sera opérée dès 2019 avec la mise en place d'une branche universelle pour l'assurance maladie prévue entre 2019 et 2020 et la poursuite de la réforme sur le régime de retraite (tranche B). Une prorogation du SOS au-delà de 2021 est aussi envisagée avec le concours des professionnels de santé, publics ou privés, mais également celui de notre population. Plus particulièrement, les actions nécessaires pour lutter contre le surpoids et l'obésité en Polynésie française initiées en 2017 et 2018 seront poursuivies en 2019. Suite aux échanges en commission sur ce sujet, une réflexion sur le jeûne thérapeutique pourrait être menée par le ministère afin d'étudier, entre autres, la durée de ce jeûne.

Sur l'aménagement du territoire, soulignons tout de même que le développement économique des archipels au travers du SAGE touche l'ensemble des politiques sectorielles (tourisme, transport, ressources propres, etc.) et qu'il est nécessaire, au-delà des problématiques rencontrées par chacune des îles, de tenir compte de celles rencontrées par l'ensemble des îles de chaque archipel et des besoins

spécifiques des populations qui y vivent. Compte tenu des spécificités de chaque archipel, les problématiques ne sont pas forcément les mêmes. Prenons l'exemple du développement agricole qui ne sera pas traité de la même façon aux Australes et aux Tuamotu. Rappelons également que le développement des grands projets devrait s'accompagner d'une logique globale environnementale (aménagement des routes, études des conséquences sur l'environnement, capacité d'accueil de l'aéroport, etc.).

En ce qui concerne les domaines de la culture et l'environnement, notons qu'il est nécessaire que ces secteurs soient pris en compte dans l'ensemble des politiques publiques puisque ce sont deux axes du développement économique du pays et qu'ils peuvent également contribuer au rayonnement de la Polynésie française. Le développement des structures culturelles se poursuivra par des actions de modernisation et de mise aux normes des établissements publics (réalisation d'un musée, réfection de la salle d'exposition permanente, etc.). L'enjeu est d'allier à la fois protection de l'environnement et développement économique.

En matière de réseaux et équipements structurants, seront poursuivis en 2019 le programme pluriannuel de sécurisation des cours d'eau, la réhabilitation des infrastructures portuaires ainsi que la mise aux normes des aéroports mais aussi les efforts pour augmenter la capacité du réseau routier avec le lancement notamment des études de deux nouveaux axes routiers que sont la route du sud et la route des coteaux. Plus particulièrement sur ce dernier point, soulignons que la réflexion menée sur la route des coteaux se poursuit dans la mesure où une étude de faisabilité pour réaliser cette route entre Tipaerui et le lotissement Miri sur Punaauia sera lancée pour 2019. Ces deux projets très attendus par notre population permettront, d'une part, de fluidifier le réseau routier et, d'autre part, d'impulser la création d'un pôle de développement à Tahiti iti.

Voilà en quelques mots résumée la richesse de nos débats en commission.

Avant de terminer, je voudrais renouveler mes remerciements au gouvernement, Monsieur le Président, Monsieur le vice-président, Mesdames et Messieurs les ministres, ainsi qu'à tous les services administratifs et établissements publics du pays, mais également aux services de l'assemblée qui sont d'un soutien vraiment efficace dans la tenue de nos travaux. Et je voulais les encourager toutes et tous dans la mise en œuvre de l'ensemble des actions contenues dans le rapport du DOB 2019. *Donc, bon courage !*

*Je vous remercie de votre attention. (Applaudissements dans la salle.)*

**Le président :** Merci, Monsieur le rapporteur, président de la commission des finances.

Pour la discussion générale, la conférence des présidents propose de fixer le temps de parole aux différents intervenants des groupes à 120 minutes, dont la répartition est la suivante : 81 pour le TAPURA HUIRAATIRA, 19 pour le Tahoeraa Huiraaatira, 17 pour le Tavini Huiraaatira et 3 pour le non inscrit.

J'invite notre ami non inscrit, Monsieur Angélo Frebault, à prendre la parole, pour commencer. Merci.

**M. Angélo Frebault :** Merci, Monsieur le président. Monsieur le Président du Pays, le vice-président, Mesdames, Messieurs les *ministres*, Mesdames, Messieurs les représentants, *bonjour*.

Au vu du vote primitif pour l'exercice du budget 2019, la croissance de l'économie mondiale reste pour 2019 pratiquement stable avec de légères baisses en Europe (dans la zone Euro), au Japon et même aux USA. L'Inde avec 7,5 % de croissance et la Chine avec 6,4 % sont toujours sur des perspectives que nous aimerions bien connaître au *pays*.

En Polynésie française, en 2018, le nombre de salariés déclarés à la CPS augmente de 1,7 %. C'est un bon début. Mais il est certain que cette augmentation doit être plus forte pour que les équilibres des

comptes sociaux soient atteints. Les investissements du Pays et les efforts dans ce domaine réalisés par les ménages ont permis cette croissance. Mais il faudrait qu'en 2019 notamment, les investissements des entreprises ne soient pas aussi timides qu'en 2018, comme cela a été qualifié dans le document d'orientation budgétaire. Espérons que dans les années futures, le Pays, les salariés et les entreprises vont aller de l'avant et que nous aurons un grand réveil économique qui permettra la création de nombreux emplois pour atteindre un minimum de 3 % d'augmentation du nombre de salariés déclarés à la Caisse de prévoyance sociale pour le grand bien des équilibres des comptes sociaux.

Il est intéressant de constater que le Pays est sur une baisse tendancielle de l'encours de la dette polynésienne. En effet, de 85 milliards, il passe à 84 milliards. Cette situation est encourageante, mais cette réduction de l'encours ne doit pas être l'élément qui empêche de revaloriser le pouvoir d'achat et les investissements indispensables au lancement d'opérations génératrices de croissance économique et de création d'emploi.

Une remarque sur le budget du conseil économique, social et culture : en tant qu'ancien président, je pense que pour le bon fonctionnement de la quatrième institution du pays, il est indispensable d'augmenter régulièrement son budget de fonctionnement pour atteindre à l'avenir 110 millions. Je pense que pour le bon fonctionnement de la quatrième institution du Pays, il est indispensable d'augmenter régulièrement son budget de fonctionnement pour atteindre à l'avenir 110 millions alors qu'il est encore de l'ordre de 91 millions en 2019.

En effet, régulièrement chaque année, il est voté un complément de budget pour boucler l'exercice comptable. Certes, l'augmentation de ce budget au niveau du primitif ne peut se faire qu'en fonction d'un pourcentage de la croissance du budget du Pays. Aussi, profitons du bon état de santé de nos comptes pour augmenter le budget primitif du CESC.

Bien évidemment, je ne parle pas de l'année budgétaire 2018 qui n'a existé que quatre mois. Le reliquat du budget 2018 devant passer en réserve sachant que celle-ci est nécessaire. Et d'ailleurs, la Chambre territoriale des comptes dans son rapport précise qu'il est de bonne gestion d'avoir une réserve présentant quelques mois de fonctionnement.

Beaucoup plus simplement dans le cadre de la modernisation de la fonction informatique du recouvrement, je trouve anormal de ne pas voir mis en place un prélèvement mensuel pour certains impôts annuels comme par exemple celui portant sur le foncier. Cela permettrait des rentrées régulières des sommes dues par les citoyens, le Pays disposant ainsi des ressources de manière continue...

**Le président :** Monsieur le représentant, vous voulez conclure, s'il vous plaît !

**M. Angélo Frebault :** C'est encore en projet alors que cela devrait être en place depuis longtemps. Cette mesure fait partie de l'optimisation des recouvrements.

Je voterai favorablement ce budget 2019.

*Merci.*

**Le président :** Merci, Monsieur le représentant.

Nous passons la parole à Madame la présidente du groupe TAPURA HUIRAATIRA.

**M<sup>me</sup> Tepuaurarii Teriitahi :** Monsieur le Président de la Polynésie française, Monsieur le président de l'assemblée de la Polynésie française, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les représentants à l'assemblée de la Polynésie française et en particulier Madame Mercier, notre nouvelle représentante, Mesdames et Messieurs les collaborateurs des différents ministères et de

l'assemblée de Polynésie, Mesdames et Messieurs les journalistes, chers internautes, cher public, *bonjour*.

L'organisation du débat d'orientation budgétaire, tel que prévoit l'article 144-1 de notre statut d'autonomie, est la première étape et un passage obligé qui conduira notre assemblée d'ici la fin de l'année à l'adoption du budget primitif 2019. Cette étape constitue un moment fort dans la vie démocratique de notre institution.

Le document d'orientation budgétaire présenté par le gouvernement est dense et riche de 334 pages d'informations détaillées, reflet d'un sérieux et profond travail de réflexion. Permettez-moi d'ailleurs de vous remercier, chers collègues représentants, qui, le 19 octobre dernier, sur la base de ce document avez échangé durant plus de quatre heures avec les membres du gouvernement, venus en force autour de notre vice-président, accompagnés de leurs collaborateurs, prêts à répondre à toutes les interrogations. Preuve en est que notre gouvernement sait où il va et qu'il n'a rien à cacher dans la conduite des affaires de notre pays, bien au contraire ! Lors de cet exercice, c'est une fois de plus la vision transversale de l'action gouvernementale qui a été mise en lumière dans de nombreux domaines. En effet, pour une meilleure efficacité, les ministères sont appelés à se concerter et à œuvrer ensemble.

Nous voici à l'aube d'une nouvelle mandature ! Les élections territoriales sont à présent derrière nous. Une majorité de Polynésiens a fait le choix de reconduire notre majorité et de la conforter en nombre de sièges pour asseoir toute sa légitimité populaire. Nul aujourd'hui ne peut le contester.

Aussi, après une période d'attentisme et d'incertitudes qui ont prévalu au cours du premier semestre 2018, il est temps à présent d'avancer afin que 2019 voit toutes les promesses se réaliser et de nombreuses attentes se combler. Tout se prête à ce que la Polynésie gagne.

Après une phase de rebond et les prémices de relance, nous sommes bien aujourd'hui dans une phase de croissance économique retrouvée et mesurable à tous points de vue. Qu'il s'agisse du rendement des recettes fiscales, en hausse de 3 %, entre janvier et fin août 2018 par rapport à 2017, ou encore des créations d'emploi qui progressent également de 3 % en rythme annuel. Grâce notamment aux aides accordées aux entreprises et aux ménages, nous sommes entrés — comme vous l'avez souligné, Monsieur le Président — dans le fameux cercle vertueux : plus les entreprises travaillent, plus elles dégagent du chiffre avec, au passage, des rentrées d'impôts supplémentaires pour le Pays, plus elles réinvestissent et plus elles créent d'emplois pour faire face au surcroît d'activité. Mieux encore, grâce à l'image de stabilité projetée par notre majorité, notre *pays* a renoué avec l'attractivité et une image de sérieux qui lui faisait tant défaut auprès des investisseurs comme des visiteurs étrangers.

Sur le plan touristique, ceci se traduit par une année 2018 que nous pouvons d'ores et déjà considérer comme exceptionnelle. « *La préoccupation majeure du développement touristique demeure de s'inscrire dans la durée, en conservant une cohérence et un cap qui puissent être compris et assimilés par le plus grand nombre d'acteurs* », souligne le rapport sur ce point. Mais au-delà de la barre symbolique des 200 000 touristes sur douze mois consécutifs qui a été franchie, saluons également la décision courageuse et parfaitement assumée d'ouvrir le ciel polynésien à des compagnies internationales concurrentes à Air Tahiti Nui. Selon les dernières données disponibles, cette ouverture s'est traduite par l'arrivée de 37 000 passagers supplémentaires à Tahiti-Faaa de janvier à septembre 2018, un afflux de clientèle qui profite majoritairement à la petite hôtellerie familiale dans des îles et atolls comme à Rangiroa par exemple où le trafic interinsulaire a bondi de 10 %.

Comment ne pas évoquer ici le dossier tant attendu du Village tahitien que certains aimeraient bien voir mort-né. Comme nous l'a, à juste titre, fait remarquer le vice-président, ce n'est pas parce que nous ne savons pas ce qu'il se passe, qu'il ne se passe rien. Certes, le processus peut sembler long mais je puis vous rassurer sur la détermination des investisseurs à commencer au plus vite. Pour l'heure, les discussions avec TNAD vont bon train et nous pouvons envisager sérieusement une

signature du contrat final avant le terme du délai des 200 jours fixé d'un commun accord. Nous ne pourrions que nous en réjouir.

Cependant, nous le savons tous, il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers, ni vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. C'est, là aussi, le signe d'une bonne gestion. Tous ces bons résultats économiques peuvent à tout moment être balayés, d'où la rigueur que nous devons sans cesse déployer. C'est, pour ma part, le principal message que je retiens du DOB 2019 et des explications apportées par le vice-président, ministre des finances, invitant clairement les dirigeants et élus que nous sommes à faire preuve d'humilité plutôt que de triomphalisme.

Sans tomber dans le scénario catastrophe tout en restant réalistes et vigilants, souvenons-nous en 2001, au lendemain des attentats terroristes contre le World Trade Center, comment le secteur de la croisière avait littéralement sombré, ou encore 2008 la crise des subprimes aux États-Unis. Qu'on le veuille ou non, la Polynésie est étroitement liée à une économie mondiale interdépendante, raison pour laquelle nous serions bien inspirés de suivre attentivement l'évolution du cours du dollar comme du baril de pétrole, l'escalade des tensions commerciales sino-américaines ou encore le ralentissement de la croissance dans la zone euro.

Voilà donc le contexte général dans lequel le gouvernement et sa majorité sont bien décidés à relever les principaux enjeux qui se présentent à nous. Et notamment, sur trois fronts.

Sur celui de l'emploi d'abord, principale source de préoccupation de nos concitoyens. Beaucoup cherchent et ne demandent qu'à retrouver leur dignité par le travail. Pourtant, de nombreux postes offerts par le SEFI peinent encore à être pourvus. Il faut, hélas, reconnaître que nombre de personnes, jeunes et moins jeunes, doivent préalablement être remis en situation d'employabilité pour répondre aux besoins des entreprises. Sur les 12 000 demandeurs d'emploi inscrits au SEFI au 31 décembre 2017, près de 25 % (un demandeur sur quatre) n'avaient aucun diplôme. Le regroupement des portefeuilles du tourisme, du travail et de la formation professionnelle ne peut qu'insuffler une nouvelle dynamique et ce n'est qu'à ce prix que la Polynésie sera plus solidaire et équitable, ce qui constitue le premier axe de l'action gouvernementale.

Cette solidarité doit naturellement être renforcée envers les plus fragiles, à commencer par nos *matahiapo* (NDT, *personnes âgées*) en faveur desquels il est prévu la mise en place d'un nouveau dispositif baptisé « *Aidant Fetii* ». Il s'agit de promouvoir une prise en charge intrafamiliale de la perte d'autonomie progressive de nos aînés grâce au financement par le Pays d'une allocation forfaitaire à hauteur de 75 000 francs CFP par mois. Une enveloppe budgétaire de 300 millions sera inscrite l'an prochain pour ce dispositif. Cette aide permettra également aux *matahiapo* (NDT, *personnes âgées*) d'être maintenus chez eux. Notre ministre de la famille est par ailleurs déterminée à trouver des solutions pérennes et dignes pour nos sans domicile fixe qui sont généralement les premières victimes de la dégradation des liens sociaux à laquelle n'échappe pas la Polynésie française. Après avoir beaucoup rencontré et échangé avec les acteurs de la cité, sa feuille de route comporte 47 actions.

En second lieu, le Pays souhaite accentuer ses efforts en matière de modernisation de son administration, avant tout pour améliorer les relations entre l'administration et les administrés en redonnant tout son sens à l'expression « service public ». Ensuite, pour alléger, faciliter et moderniser les démarches administratives souvent lourdes et dissuasives. Pour citer l'exemple du SEFI, une attention particulière est portée à l'accompagnement des demandeurs qui, désormais, n'ont qu'un interlocuteur unique pour améliorer le suivi de leur dossier. D'autres améliorations en lien avec Pôle emploi sont à venir. Cela passe donc par une réorganisation des services mais également par l'apport de technologies modernes et connectées jusque dans les atolls les plus isolés. D'où l'investissement financier important dans les projets tels que Natitua. Des investissements nécessaires qui faciliteront les démarches des habitants des archipels mais qui contribueront aussi au développement par exemple, comme vous l'avez dit, de la télémédecine qui viendra ainsi pallier le manque de moyens humains. Notre insularité est, à ce titre, particulièrement pesante. « *Il s'agit notamment d'assurer une présence*

*minimum dans les 44 atolls habités des Tuamotu-Gambier, en donnant la priorité aux 10 atolls uniquement accessibles par voie maritime », précise le DOB à ce sujet.*

Enfin, nous ne le dirons jamais assez mais oui, Tahiti et ses îles disposent bien de moteurs de croissance endogènes sur lesquels notre économie peut s'appuyer durablement pour satisfaire aux besoins de sa population. Le tourisme, la perliculture, la pêche hauturière ainsi que l'agriculture ont ceci en commun qu'ils disposent dorénavant d'une politique sectorielle, un cap en quelque sorte avec des objectifs réalistes. Ce qui n'était pas le cas jusqu'ici.

En parallèle des grands projets, notre gouvernement inscrit clairement sa volonté de soutenir l'initiative individuelle. Favorisant ainsi la création d'emploi dans tous les domaines, le tertiaire bien entendu, mais également dans les secteurs souvent délaissés comme l'agriculture ou l'artisanat soutenus comme jamais ; ce qui permettra notamment à nos amis des îles de créer leur activité dans leur île et d'en vivre. Un exemple parmi d'autres : l'installation de jeunes agriculteurs est désormais fortement encouragée grâce au dispositif d'insertion par la création d'activité (ICRA) qui bénéficie déjà à 50 agriculteurs. Notons également le virage que tente d'amorcer en 2019 la société anonyme Huilerie de Tahiti dont le conseil d'administration souhaite étudier la possibilité d'une diversification des produits issus du cocotier. Il ne s'agit plus de parler de filière coprah mais bien de filière coco, de valoriser et de tirer profit de tous les produits dérivés. Je rappelle au passage qu'une mission d'information en ce sens vient d'être créée par la commission de l'économie à l'initiative de son président. Tous ces secteurs sont appelés à trouver leur place dans le cadre du SAGE dont les principales lignes directrices devraient être entérinées par notre assemblée vers la fin de l'année 2019.

En conclusion : politiques sectorielles, grands projets, soutien à l'initiative individuelle, grands travaux, développement des ressources endogènes, modernisation de notre administration, stabilité et solidarité, tout est là ! Face aux grands défis qui l'attendent, notre gouvernement sait où il va et se donne les moyens d'atteindre ses objectifs avec réalisme.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de tout le soutien de votre majorité à l'assemblée car, comme vous, nous sommes tous animés par cette volonté d'offrir la meilleure vie possible à nos populations.

Je vous remercie de votre attention (*Applaudissements sur les bancs du TAPURA HUIRAATIRA.*)

**Le président :** Merci, Madame la représentante et présidente du groupe TAPURA HUIRAATIRA.

Je donne la parole à Madame la présidente du groupe Tahoeraa Huiraatira.

**M<sup>me</sup> Teura Iriti :** *Bonjour, Monsieur le président. Monsieur le Président du pays, Monsieur le vice-président, Mesdames et Messieurs les ministres, chers collègues représentantes à l'assemblée, bonjour. Je salue également les artisans des Australes qui exposent leurs produits dans le hall.*

*À l'occasion du débat d'orientation budgétaire, je vous dis : À vos marques, prêts, partez !*

Pour cette nouvelle mandature et, par là même, nouvelle aventure, le ton est donné dans ce document d'orientation budgétaire 2019 de 334 pages. Copieux certes, mais il a le mérite de détailler les orientations principales de chaque mission ; tant et si bien que l'on se laisse parfois emporter dans les aventures d'Alice au pays des merveilles ou, que dis-je, TAPURA au pays des merveilles. Car, au bout du compte, de la page 18 à la page 334, se compilent, pêle-mêle, l'ensemble des actions, toutes prioritaires évidemment, que votre gouvernement compte mettre en œuvre durant l'année 2019. Dès lors, plutôt que de simplifier la construction budgétaire, par nature complexe, vous la rendez totalement indigeste.

À vos marques ! disais-je. Tout le monde est en ordre de bataille ou plutôt le gouvernement a repris ses marques après une escapade obligatoire et intense en début d'année. Ainsi, les orientations budgétaires 2019 s'articulent autour de trois axes principaux : rendre la Polynésie plus solidaire et

équitable, moderniser son administration pour la rendre plus efficace et performante, recentrer son économie sur ses moteurs de croissance endogènes.

Il est vrai que le redressement des comptes publics initié en juillet 2013 — et ce, grâce au coup de génie et de courage du Vieux lion — laisse une marge de manœuvre plus confortable à l'exécutif aujourd'hui. Mais encore faut-il l'utiliser, ce bien commun qui nous est confié à bon escient. Il est un fait de disposer de ces recettes, un autre de les répartir en fonction des priorités.

Mais, de quelles priorités parlons-nous déjà ?

Ah oui, il nous faut rendre la Polynésie plus solidaire et équitable. Il nous suffit de nous rendre à la page 208 de notre document, mission « vie sociale », et de constater que son budget, même modifié, 2018 a régressé par rapport à 2017. Ne t'inquiète pas, me direz-vous, les projets d'actions 2019, bien pensés, augurent de meilleurs jours. En attendant, la réalité nous rattrape, la précarité s'accroît. Ne nous aventurons pas plus loin qu'à l'assemblée de la Polynésie française où accourent plusieurs mères, pères de famille. Lieu de dernier recours, la maison du peuple, disent-ils après avoir épuisé toutes les aides des services sociaux depuis plusieurs mois. Mais faute d'emploi, ils ne disposent pas d'autres alternatives. De grâce, pas de généralités ! Si certains se complaisent dans cette situation, d'autres veulent vraiment s'en sortir.

Que dire des sans domicile fixe (SDF) ! Chassés à plusieurs reprises car ils squattent, pour certains, autour de la stèle Pouvanaa a OOPA, tableau très symbolique d'ailleurs. Tous les jours, ils nous saluent et arborent leur plus beau sourire qui en dit long ! Solidarité, disons-nous ? Mieux encore ! Tous les dimanches matin, plein d'entrain, nous nous rendons au marché de Papeete, rendez-vous dominical pour rencontrer amis et *membres de la famille* qui viennent surtout de la Presqu'île vendre leurs récoltes de la terre et leurs produits de la mer. Quel beau tableau... malheureusement entaché aujourd'hui par mères avec enfants dans les bras, dos courbé, tendant la main, à chaque coin du marché. Cela vous prend aux tripes ! Quand allons-nous enfin donner un sens à nos propos et être plus pragmatique dans nos solutions ? Albert Einstein, que je me plais à citer si souvent, disait : « Aucune découverte, aucun progrès, aucune science ne comptent aussi longtemps qu'il existe quelque part un enfant malheureux ».

Que dire de notre protection sociale généralisée (PSG) de 1995, seul amortisseur social qui s'est trouvé en grande difficulté depuis 2006. Allons-nous relever le défi de la PSG2 dans son ensemble, et non de façon parcellaire et, ainsi, arrêter de traiter les urgences de trésoreries ! Des priorités, il en faut. Le passage à l'acte est plus qu'urgent. En fait, sommes-nous prêts ? *Avançons lentement mais sûrement* semble être la devise de cette majorité en place. Et en attendant, le fossé se creuse de plus en plus : le riche devient de plus en plus riche et le pauvre de plus en plus pauvre.

Après avoir traversé cette crise économique qui a plombé bon nombre de familles, nous reprenons nos marques. Nous sommes prêts à prendre un nouveau départ ? Oui. Sommes-nous prêts à prendre un nouveau départ ? En effet, si « *L'enfer est pavé de bonnes intentions* », nous préférons, pour gagner le paradis, que les bonnes intentions ne suffisent pas uniquement, mais qu'elles soient également suivies d'actes concrets et non pas de paroles en l'air.

Ce document d'orientations budgétaires est un catalogue de vœux pieux qui, en l'état, sera difficilement réalisable. Dès lors, l'ensemble des actions chiffrées relèvent de prévisions oniriques qu'il me tarde d'analyser dans le cadre du budget primitif 2019 que vous nous présenterez les semaines à venir.

Un logement pour tous, une éducation pour tous, une santé pour tous, un emploi pour tous semblent toujours être les actions phares du Pays, et ce, en passant par une redynamisation du secteur touristique et un développement réel de nos ressources propres. Il est vrai que l'on peut faire du neuf avec du vieux. *Fiu !* entendons-nous dire dans les rues. Que de belles paroles, nous n'y croyons plus ! gémissent les jeunes. Donnez-nous du travail !

Oui, sommes-nous réellement prêts à faire ce pas ? Comment redonner confiance à cette classe sociale très démunie qui subit de plus en plus ? Comment redonner confiance à cette nouvelle génération qui n'en peut plus d'attendre ? Du travail ou du boucan ! Du travail ou du boucan ! devrait-on entendre à l'heure d'Halloween. Heureusement que les grands projets restent encore à l'ordre du jour : le projet Mahana beach devenu Village tahitien, le projet aquacole de Hao. Tiens ! Le projet Ainapare du Tahoeraa huiraatira refait surface. Merveilleux ! Mais à quand la concrétisation ?

La mise en place d'une économie centrée sur des moteurs de croissance endogènes ne doit pas être, selon nous, le seul vecteur de développement à envisager. (*Réaction de Madame Lana Tetuamui.*)  
*Bonjour, Madame la sénatrice.* Nous sommes convaincus qu'en l'état de la conjoncture économique et financière actuelle du pays, à l'instar de la crise financière de 2008, il nous faut inventer de nouveaux paradigmes financiers qui présentent de nouvelles alternatives de financement, trouver des bailleurs de fonds étrangers qui seront prêts à investir en Polynésie et apporter de l'argent neuf. Voilà ce qui permettra à notre économie de retrouver son panache d'antan.

Nous considérons, en effet, qu'il est totalement utopique de croire que parce que nos finances publiques se portent mieux que la conjoncture économique est plus favorable, que la confiance des investisseurs privés semble revenir, que l'on peut forcément s'appuyer sur ces mêmes moteurs économiques pour créer une dynamique nouvelle, génératrice d'emplois. Les moteurs de croissance, pour l'heure, ne peuvent être seulement endogènes, mais bien exogènes.

Mais rien n'y fait. Réduisons alors la voile ! Malheureusement, le grand maître n'est plus sur scène ! Soyez plus participative et optimiste ! me direz-vous, *Madame la sénatrice.*

Aussi, revenons à Einstein qui disait aussi ceci : On peut tout savoir et ne rien faire, tandis qu'avec l'imagination on peut tout faire. Alors, je voudrais oser un autre changement. Osons ensemble !

« *Faire de la Polynésie française un territoire d'excellence environnementale au cœur du Pacifique* » lisons-nous à la page 252 mission « environnement ». Quoi de plus judicieux ! « *La Polynésie assoit essentiellement son développement sur les ressources issues de son environnement : le tourisme, la pêche, la perliculture, l'agriculture, l'artisanat, la valorisation des substances naturelles (...)* ». « *La préservation des environnements terrestres et océaniques de la Polynésie française est donc non seulement un devoir au titre de la transmission du patrimoine environnemental et culturel dû aux générations futures, mais aussi une nécessité d'ordre économique pour permettre le développement du pays.* ». Toujours à la page 252, mission « environnement ». Nous y voilà, tous les Polynésiens s'y reconnaissent : sa terre, mère nourricière. Mais nous en sommes encore très loin car, depuis toujours, l'environnement et la culture restent les parents pauvres de l'histoire. Il suffit de voir les moyens financiers qui leur sont attribués annuellement. Et, fruit du hasard, notre ministre de l'environnement est le seul absent parmi le gouvernement.

Trêve de plaisanterie, il tarde que la gâchette du pistolet qui donne le top départ soit appuyé. À vos marques, prêts, partez !

*Il faut une détonation du pistolet pour faire partir la pirogue, étant entendu que ce ne doit pas être un pistolet à eau pour simplement arroser la population en détresse et, ainsi, apaiser ses souffrances, lesquelles souffrances réapparaîtront une fois l'eau absorbée. Les moyens existent au jour d'aujourd'hui, il ne reste qu'à les utiliser ; et c'est ce que nous souhaitons. La foi sans les œuvres est morte. Aussi, nous tarde-t-il d'entendre la détonation du pistolet qui annonce que quelque chose va se produire.*

*Je vous remercie.*

**Le président :** *Merci, Madame la représentante et présidente du groupe Tahoeraa Huiraatira. (Applaudissements sur les bancs du Tahoeraa Huiraatira.)*

Nous passons maintenant la parole à Monsieur Geros, président du groupe Tavini Huiraaatira.

**M. Antony Geros :** Je voudrais tout d'abord remercier mes collègues pour la bonne facture de leurs interventions. Et, malheureusement, compte tenu des circonstances, mon intervention sera légèrement différente.

Monsieur le Président du pays, Monsieur le président de l'assemblée, je vous remercie personnellement d'avoir accordé ces arrangements d'intervention que je vous ai demandés. Mesdames et Messieurs les ministres, Madame et Monsieur les sénateurs, chers amis du public et de la presse, chers internautes, Mesdames et Messieurs les représentants, chers collègues, *bonjour*.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour nous exprimer, comme on vient de l'entendre, sur les grandes orientations budgétaires de l'exercice 2019. Un exercice des plus classique qui s'impose à l'ensemble de la classe politique dans la routine de nos sessions budgétaires pour mettre en exergue les résultats de nos politiques publiques et réajuster à la marge les faiblesses de nos différentes actions ou décisions.

D'ailleurs, depuis 2015, c'est à travers le prisme, comme l'a rappelé Monsieur le Président du pays, de deux documents distincts que nous avons eu loisir d'aborder ce débat : un premier qui attire aux perspectives budgétaires contextuelles et un second plus communément appelé Projet annuel de performances, notre fameux PAP, l'ensemble de ces deux documents se traduisant cette année par un rapport de 334 pages, très exactement.

Mais, permettez-moi cette année, très exceptionnellement, de ne pas prêter le flanc à la critique comme à mon habitude même si, à la lecture d'un tel document, ce n'est certainement pas l'occasion ni l'envie qui fait défaut. Du reste, comme le précise votre rapport, « *Le BP 2019 poursuivra les objectifs définis dans le cadre de ces orientations stratégiques* » qui se résume lapidairement à la poursuite d'une politique de solidarité équitable, à la réforme de notre administration en vue de la rendre plus efficiente et au recentrage de notre économie sur nos perspectives de croissances endogènes.

Enfin, la seule comparaison de l'évolution budgétaire de la fin du dernier mandat d'avec celle du nouveau mandat me conforte à l'idée de dire que même si, de part et d'autre, il y a évolution des chiffres que la magie des indicateurs statistiques assimile à une certaine croissance, il n'y a pas pour autant, à mon sens et à mon point de vue, véritablement évolution de la situation économique des ménages. D'ailleurs, j'ai pu rappeler en commission que la seule embellie que vient nous exposer votre rapport nous vient d'un redressement fiscal alors que nous l'attendions plutôt du côté des rentrées fiscales, gage du retour à la consommation des ménages.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, comme je vous l'avais annoncé en début d'intervention, je ne m'étendrai pas d'avantage sur ce sujet afin de réserver, dans le cadre des circonstances très exceptionnelles de cette séance, un espace d'accueil à notre nouvelle venue du groupe que j'ai le plaisir de vous présenter. Il s'agit de Madame Mercier Cécile qui, comme annoncé, prend ses fonctions ce matin et qui, fidèle aux idées du parti, viendra faire entendre et renforcer la voix indépendantiste au sein de notre hémicycle en remplacement de notre président Oscar Manutahi Temaru, leader indépendantiste, qui aurait pourtant voulu tous vous saluer une dernière fois à l'occasion de cette séance pour vous exprimer toute sa gratitude pour ses 32 années passées sans interruption à l'intérieur de ces murs. Mais ne nous apitoyons pas d'avantage sur son sort car vous continuerez à entendre sa voix au-delà des murs — je vous en fais la promesse —, en attendant son retour certain, parmi nous, lors des échéances de 2023.

Ce qui m'amène à dire qu'au-delà du débat d'orientation budgétaire qui nous réunit aujourd'hui, il y a un événement politique majeur sur lequel nous avons tous l'obligation de réfléchir.

Comme vous le savez, puisque cela est déjà entré dans l'histoire de notre pays, l'année 2018 sera non seulement marquée du sceau du souvenir de la soi-disant réhabilitation de la mémoire de Pouvanaa a

Oopa, mais elle sera aussi ponctuée de celle de la raison d'État qui, une fois de plus, aura marqué et injustement blessé un homme politique de notre pays.

En effet, le fait d'avoir attendu plus de 60 ans pour arriver à cette conclusion raisonne comme un déni de justice. Sans occulter le fait que cette longue attente a poussé les familles et les proches de Pouvanaa a Oopa vers une véritable impasse judiciaire, car le *Metua (NDT, guide) Pouvanaa a Oopa* n'a pas été formellement innocenté des faits qui lui étaient reprochés puisque l'instance ayant statué à cet effet n'a fait qu'annuler le jugement rendu en 1958 par la cour criminelle de Papeete sans véritablement chercher à retrouver les vrais auteurs, les vrais coupables de cette ignominie.

Comme je le disais tantôt, le président Oscar Manutahi Temaru aurait dû être présent parmi nous aujourd'hui, mais une justice coloniale, instrumentalisée et manipulée en a décidé autrement. Cette décision de justice, qui a rendu Monsieur Temaru inéligible pour une durée d'un an et qui le prive de son mandat de représentant, tente d'aveugler tout un peuple, ce peuple, Mesdames et Messieurs, que nous représentons tous au sein de cette assemblée.

C'est ce qui m'amène à vous demander de faire un minimum d'introspection dans votre for intérieur pour comprendre et vous rendre à l'évidence que le président Temaru a été lui aussi victime d'une justice dont les décisions sont dictées ailleurs, dans une capitale bien éloignée de notre pays par des autorités politiques qui, pour la plupart, n'ont même pas foulé le sol de notre *pays*.

Du reste, le président Temaru a toujours eu coutume de nous enseigner, nous, les membres de son parti, qu'un pays sous tutelle ne peut connaître la liberté et qu'une justice sous tutelle ne peut pas être digne du peuple à laquelle elle s'applique.

J'affirme haut et fort, au nom de mon parti politique, le Tavini Huiraatira no te ao maohi – FLP, qu'il y a un lien évident entre la communication que le président Temaru a déposé le 2 octobre 2018 devant la Cour pénale internationale de La Haye et la sanction politique qu'il vient de subir et qu'au-delà des clivages politiques affichés qui nous divisent en apparence — ne serait-ce qu'en apparence —, il faut se rendre à l'évidence, Mesdames et Messieurs, chers collègues, qu'il y a bien un sujet sur lequel nous nous retrouvons tous et sur lequel nous sommes tous en harmonie, c'est bien celui du nucléaire et de ses conséquences sanitaires, environnementales, sociales et économiques et qu'ici même, au sein de cette assemblée, de par notre statut de représentant du peuple, nous ne pouvons ignorer être les témoins privilégiés de tous les maux qui affligent nos populations, y compris ceux liés aux conséquences sanitaires des expérimentations nucléaires perpétrées en Polynésie française.

À presque 60 ans d'écart, jour pour jour, pour des raisons bien similaires, la raison d'État vient à nouveau contrarier l'histoire de notre pays en s'attaquant à Monsieur Oscar Manutahi Temaru, leader indépendantiste, après l'avoir déjà fait 60 ans plutôt à l'égard du *Metua (NDT, guide) Pouvanaa a Oopa*, figure emblématique de cette Polynésie debout, insoumise, en quête de liberté, d'émancipation et de justice.

Je ne vous cache pas non plus, pour l'anecdote et la complétude de votre information, que vient de se déclencher à l'adresse du président Temaru un harcèlement juridique, administratif, financier et fiscal ayant pour seul objectif de le déstabiliser davantage. La ministre Girardin l'avait d'ailleurs ouvertement déclaré : « Nous ne nous laisserons pas faire, mais nous le ferons avec une grandeur de vue plus honorable et plus élégante ». Dont acte, Mesdames et Messieurs.

Enfin, je voudrais dire, à l'adresse de ceux qui nous écoutent bien emmitoufflés dans le confort de leur bureau parisien et qui se réjouissent très certainement de ce dénouement cynique, que nous ne nous abaisserons pas à ces futiles manœuvres d'intimidation et de barbouzerie car le temps des colonies est révolu.

Il faut encore rappeler à ces autorités, que la France sortie grandie des deux dernières guerres mondiales qui ont vu nos aïeux dont Pouvanaa a Oopa lui prêter mains fortes, même au péril de leur vie, d'arrêter de se comporter comme un coq blessé et d'accepter l'évidence d'une action que l'histoire avait déjà inscrite dans ses lignes.

Si aujourd'hui Monsieur Temaru, au nom de son parti politique, a été amené à légitimement communiquer auprès des instances de la Cour pénale internationale, c'est bien parce que quelque part, Mesdames et Messieurs les décideurs du gouvernement central qui nous écoutez reclus dans le confort de vos bureaux, que vous avez trop tiré sur la corde. Sachez que personne n'est au-dessus des lois. Le peuple de Polynésie a droit à une vraie justice. En matière nucléaire, on ne peut pas condamner le peuple polynésien à son propre sort. Seule une justice indépendante et neutre permettra de réhabiliter les familles frappées par les conséquences sanitaires des essais nucléaires perpétrés en Polynésie française.

Enfin, Mesdames et Messieurs, et pour conclure, Monsieur le Président du pays, Monsieur le président de l'assemblée, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les représentants, chers collègues, ainsi que l'ensemble du personnel de nos institutions réunies, le président Oscar Manutahi Temaru, qui se réjouit de savoir pouvoir vous compter à ses côtés dans ce combat, vous renouvelle toute sa gratitude pour ses 32 années passées ensemble, même si nombreux d'entre vous n'ont rejoint cette hémicycle que beaucoup plus tard, et vous adresse ses encouragements les plus sincères pour les grandes décisions que nous aurons à prendre ensemble dans l'intérêt du peuple pour le reste de notre mandat.

*Je vous remercie. (Applaudissements dans la salle.)*

**Le président :** *Merci*, Monsieur le président du groupe Tavini Huiraatira. Vous adresserez de notre part tous nos respects à notre président Oscar Temaru.

Les temps de parole accordés aux groupes étant épuisés, la parole est au gouvernement.

**M. Teva Rohfritsch :** Bonjour, Monsieur le président de l'assemblée de Polynésie française. Bonjour, surtout Mesdames, mais aussi Messieurs les représentants à l'assemblée de Polynésie française, chers amis du public et chers journalistes attentifs à ce débat, *bonjour*.

Monsieur le président, je voudrais remercier nos différents intervenants, en particulier et bien entendu ceux de la majorité, pour la qualité de leur intervention sur ce débat d'orientation budgétaire que nous continuons de souhaiter avec tout le sérieux et toute la rigueur, à notre sens, auxquels nous appelle cet exercice prévu par le statut de la Polynésie française, notre loi organique. Remercier bien entendu aussi Monsieur Angélo Frebault qui, d'ailleurs, a déjà annoncé qu'il soutenait le budget de la Polynésie française. Donc, merci, Monsieur Angélo Frebault pour cette intervention de votre part.

Vous dire, encore une fois, comme l'a dit notre Président, que les résultats économiques sont là. Nous sommes passés de la relance à une vraie croissance économique. Mais nous restons effectivement humbles face à cette situation puisque notre responsabilité est encore grande et nous avons encore tant à faire pour effectivement travailler en faveur en particulier de ceux qui sont restés encore pour l'instant au bord du chemin de notre développement économique, de ces familles les plus fragilisées, les plus touchées par cette crise économique qui, rappelons-le et comme l'a dit le Président, a pris aussi son essence dans la crise politique et l'instabilité qui a, malheureusement, fragilisé et rajouté à la crise ambiante encore davantage de difficultés à nos familles.

Et donc, le gouvernement, notre Président, mes collègues et moi-même et toute notre majorité préparons le budget 2019 qui sera effectivement le premier budget préparé dans le cadre de cette nouvelle mandature, encore une fois, avec tout le sérieux et la rigueur nécessaire.

Car il ne s'agit pas pour nous de distribuer des bonbons sous la menace de « *boucan* », comme certains ou certaines semblent se projeter à nouveau dans cette période d'Halloween. C'est vrai qu'à Halloween, du coup, nous n'aurons jamais vu autant de chemises orange que ce soir-là puisque même nous serions à ce moment-là ravis de faire le choix entre l'orange ou le noir puisque ce sont les deux couleurs d'Halloween. Bon, moi, j'ai choisi le noir. Je préfère autant effectivement porter, on va dire, cette marque en cette période de Toussaint plutôt que de ceux qui préfèrent distribuer des bonbons pour relancer l'économie de notre pays.

Nous ne sommes pas là pour distribuer des bonbons, Madame la présidente du groupe du Tahoeraa Huiraatira. Je comprends votre nostalgie qui s'est exprimée au travers de votre intervention. Et « *Osons ensemble !* », disiez-vous en citant d'ailleurs beaucoup d'intervenants et y compris Einstein, si j'ai bien suivi. Je vous dis : Chiche, osons ensemble, mais osons sérieusement ! Ça n'est pas à coup de bonbons que l'on va redresser l'économie de notre pays ni aider les familles les plus nécessiteuses.

Vous parliez des nouveaux « *paradigmes financiers* », mais je vous invite — je ne sais pas quelles sont vos références en la matière — à lire justement la dernière littérature sur le sujet car peut-être qu'elle arriverait à vous démontrer que notre gouvernement répond justement à cette nouvelle approche financière, notamment en matière de gestion de la collectivité publique. Et l'un de ces paradigmes consiste à dire qu'il ne faut pas mettre ses œufs dans le même panier ; je crois que c'est un économiste qui s'appelle Taleb qui le préconise. Et en ce sens, il convient d'avoir à la fois des activités assises sur les qualités intrinsèques de notre pays, ce que nous faisons et ce que nous avons fait au travers de la relance économique, tout en travaillant mais avec sérieux sur le développement d'opérations certes plus risquées, si elles font appel à des financements internationaux, mais qui permettent effectivement d'avoir ces seuils supplémentaires de développement économique. Et tout le paradigme consiste à la fois à mener cette activité, nos activités, par nos propres moyens et nos propres ressources tout en essayant effectivement de développer encore davantage l'attractivité de notre pays pour des financements extérieurs et pour des activités réputées plus risquées car exposées à la conjoncture économique internationale.

Donc, je suis certain, du coup, puisque vous citez ce type de littérature, que vous irez dans notre sens. De même que cette littérature actuelle et contemporaine contredit la théorie précédente qui consistait finalement à vanter les mérites de la discipline créatrice de l'endettement — vous le savez — puisqu'auparavant, effectivement, on construisait la relance et le développement économique par la dette. Ce n'est pas ce que fait le gouvernement d'Édouard Fritch. C'est par nos propres efforts et c'est une démarche plus prudente qui consiste à financer nos activités avant tout par nos fonds propres et c'est pour cela que l'autofinancement atteint un niveau important, de 20 milliards de francs CFP, de manière à pouvoir assumer nous-mêmes nos propres responsabilités, y compris vis-à-vis des bailleurs de fonds.

Il ne s'agit pas de financer l'investissement public, encore une fois, par la dette mais par le fruit de nos efforts et c'est en ce sens que nous réussirons tous ensemble — en tout cas, toutes les bonnes volontés qui souhaiteront le faire — à la fois à investir davantage dans notre pays tout en réduisant l'endettement de la collectivité. Et ça aussi c'est effectivement le gouvernement d'Édouard Fritch qui le permet.

Donc, non, ça ne sera pas des bonbons sous la menace du boucan, c'est du sérieux et du boulot, et nous sommes tous au boulot au gouvernement, à la majorité pour que, sérieusement, les comptes de notre pays aillent mieux mais surtout, au-delà des comptes, que la situation économique de nos ménages soit effectivement renforcée.

Alors, permettez-moi, Monsieur Geros, je ne limiterai mes propos de réponse qu'à ceux qui concernaient le débat d'orientation budgétaire et je ne commenterai pas le reste mais, Monsieur Geros, vous êtes focalisé sur la hausse du produit des amendes pour 1,329 milliard tel que c'était mis en exergue effectivement dans le rapport et c'est tout à fait normal dans la logique de transparence qui est déployé par le gouvernement ; mais un peu plus loin, vous avez tout de même les chiffres plus globaux qui rappellent qu'à fin septembre 2018, les recettes fiscales s'élèvent à 75,155 milliards contre 72,433 milliards en 2017, soit une hausse de 2,722 milliards (soit +4 %), du fait de la bonne performance de la fiscalité indirecte. Fiscalité indirecte : elle vient puiser sur la consommation des ménages. Donc, le niveau de la consommation des ménages a bien augmenté de +1,549 milliard. Et la fiscalité indirecte qui a également été mise à contribution puisque nous avons réussi, tout en baissant une partie de cette fiscalité directe, à engranger davantage de recettes. Il s'agit donc bien là d'une performance économique qu'aucun paradigme ancien ou nouveau ne pourrait contester à l'aune de la théorie économique citée par Madame Teura Iriti tout à l'heure.

Donc, non, Monsieur le président, le gouvernement ne cèdera pas à la provocation. Il ne s'agit pas, quand bien même nous sommes proches d'Halloween, de distribuer des bonbons. J'ai envie de vous dire que ce temps est révolu. Par contre, nous sommes à la disposition de tous les Polynésiens pour apporter le sérieux et tout le travail nécessaire au redressement de notre pays pour tous et pour toutes nos familles.

Merci. (*Applaudissements sur les bancs du TAPURA HUIRAATIRA.*)

**Le président :** Merci, Monsieur le vice-président.

Le débat est clos.

### **III) DÉSIGNATION DANS LES COMMISSIONS LÉGISLATIVES ET LES COMMISSIONS EXTÉRIEURES**

**Le président :** Nous passons à l'ordre du jour suivant relatif à la nomination dans les commissions législatives et extérieures.

Le groupe Tavini Huiiraatira propose de nommer Madame Cécile Mercier dans la commission de l'agriculture et dans la commission extérieure de la prévention en matière de toxicomanie, ainsi que Moetai Brotherson dans la commission des institutions.

Si vous êtes d'accord, nous allons procéder au vote à mains levées. Qui est pour ?... À l'unanimité. *Je vous remercie.*

### **III) EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE**

**Le président :** Notre séance est quasiment terminée. Nous passons à l'examen de la correspondance. Pas d'observations ?...

### **IV) CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**Le président :** En accord avec les présidents de groupe, la séance qui était programmée pour le 8 novembre est repoussée au 15 novembre.

Vous avez pratiquement tous reçu une demande d'avis de la part du haut-commissaire sur une proposition de réforme de révision de notre statut. Les commissions *ad hoc* enverront les convocations correspondant à ces points. Je vous demande de participer activement, comme vous avez participé à la commission des finances pour le débat d'orientation budgétaire.


*Je vous souhaite beaucoup de courage.*

Merci.

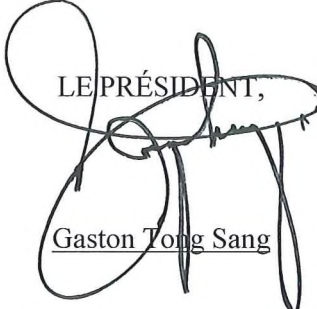
oOo

Il est 11 heures.

oOo

LA SECRÉTAIRE,  
  
Béatrice Lucas



LE PRÉSIDENT,  
  
Gaston Tong Sang